



DECLARATION LIMINAIRE CHSCT de Saône et Loire

UNSA EDUCATION

Mardi 20 novembre 2012

Monsieur le Directeur académique,

Suite à la nouvelle loi sur les CHS CT dans la fonction publique, enfin les conditions de travail des personnels vont être centrales dans les missions du CHS CT.

La transformation des CHS en CHS CT ne doit pas être un simple changement de sigle mais une nouvelle donne dans l'Education Nationale. Nous souhaitons que l'application de cette nouvelle réglementation apporte de réels progrès pour la santé, la sécurité et les conditions de travail de tous les personnels.

Mais sans moyen, comment mettre en œuvre efficacement cette politique de prévention ?

Les représentants des personnels, membres des CHS CT, et notamment les secrétaires et leur suppléant, académiques, spéciaux et départementaux, ont besoin d'un allègement de service pour assurer pleinement leur mission, ainsi que des moyens matériels (ordinateur, téléphone, lignes dédiées, locaux etc...).

Cette demande doit pouvoir être concrétisée le plus rapidement possible comme cela a été défini au cours du CHS CT ministériel de juillet 2012. C'est pourquoi, Monsieur le Directeur académique, nous vous demandons dès aujourd'hui de prendre des engagements forts afin que notre CHS CT puisse réellement exister et jouer pleinement leur rôle.

L'Unsa Education souhaite travailler en toute transparence dans l'intérêt de l'ensemble des personnels, tous statuts confondus. Elle présente une candidature de secrétaire en accord avec ces objectifs et sera vigilante pour que soient respectés le nombre de réunions des CHS CT, leurs missions et prérogatives, pour que l'ensemble des informations soient transmises aux représentants des personnels, pour que le CHSCT puisse être régulièrement consulté sur des réformes ou aménagements qui pourraient porter atteinte à la santé et la sécurité des personnels.

Pour que le retard pris par l'Education Nationale sur la santé et les conditions de travail des salariés, pour que les dégâts dus à l'allongement de carrière et aux suppressions de poste soient réparés, la tâche est immense et nous attendons que cette instance devienne incontournable.